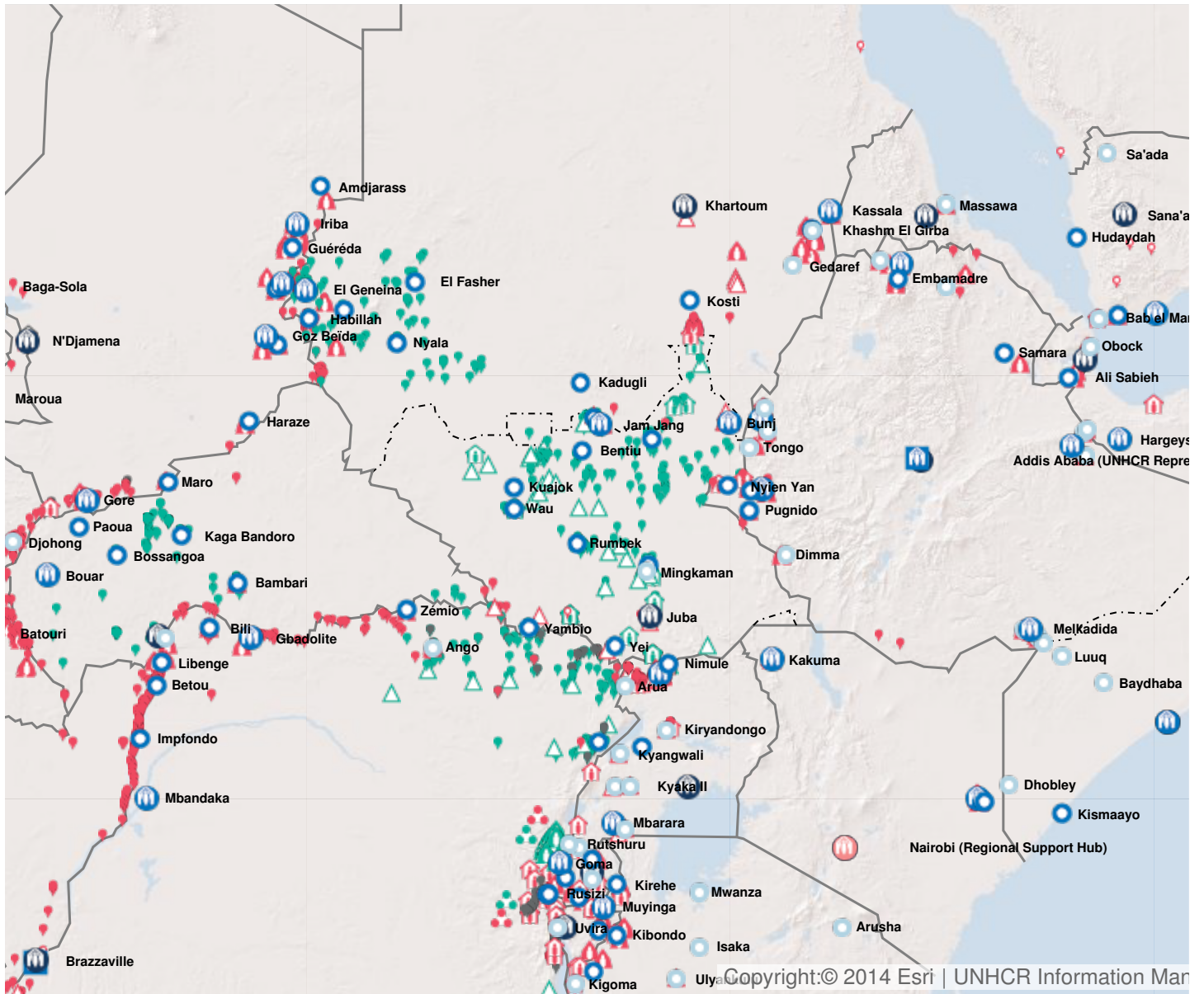


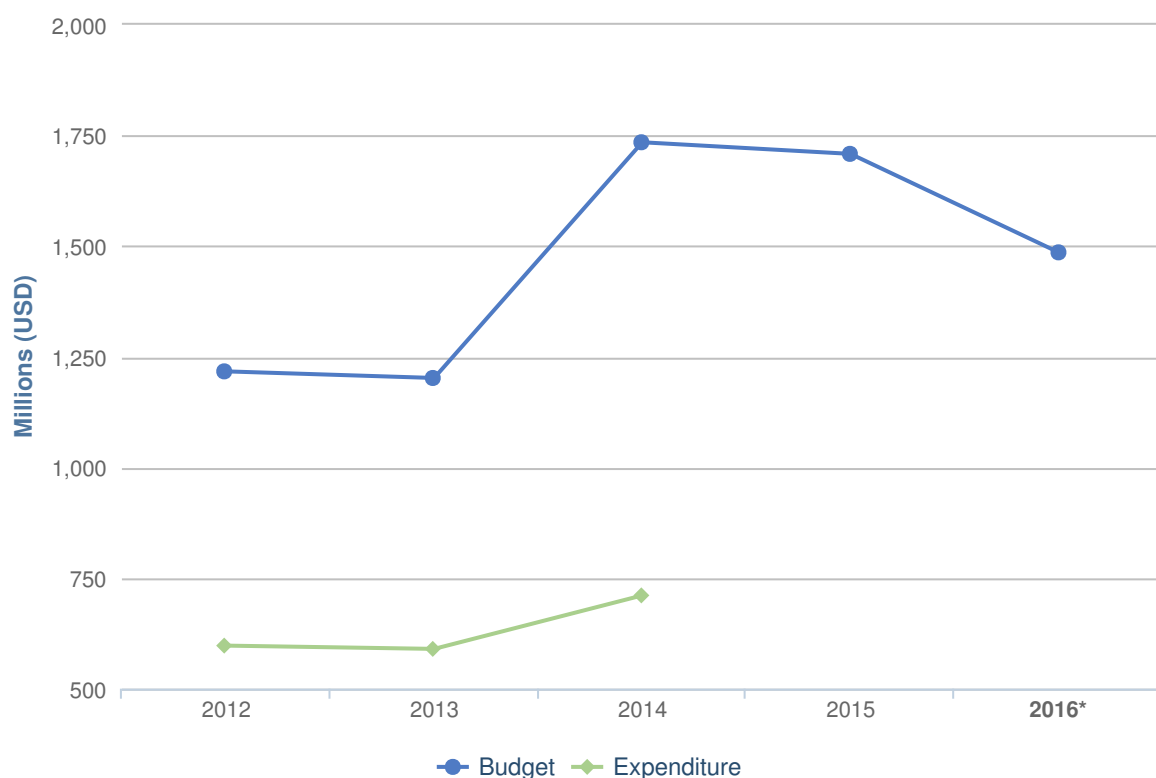
Subregion: East and Horn of Africa

| Tchad | Djibouti | Erythrée | Ethiopie | Kenya | Somalie | Soudan du Sud | Soudan | Ouganda |

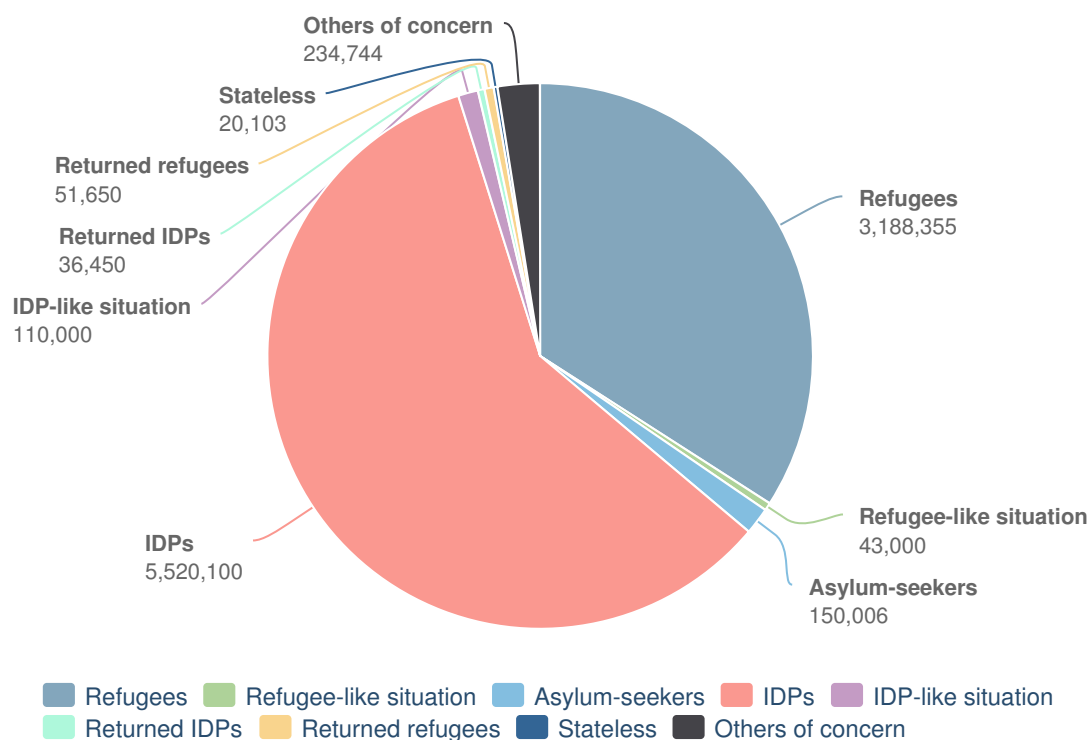


Latest update of camps and office locations **13 January 2016**. By clicking on the icons on the map, additional information is displayed.

Budgets and Expenditure in Subregion East and Horn of Africa



People of Concern - 2016 [projected]



2016 Plan Summary

2,594	Number of personnel (international and national)
98	Nombre de bureaux
9.4 Mio.	Nombre estimé de personnes relevant de la compétence du HCR
USD 1,485.9 millions	Besoins financiers globaux

A. Environnement opérationnel et stratégie

Le conflit au Soudan du Sud, qui a éclaté en décembre 2013, a continué de toucher plus de 1,6 million de déplacés internes et 265 000 réfugiés d'autres nationalités au Soudan du Sud, de même que plus de 620 000 réfugiés sud-soudanais en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et au Soudan. La situation d'urgence de niveau 3 impliquant l'ensemble du système, déclarée en février 2014, demeure en vigueur.

Le conflit au Yémen s'est aussi aggravé en 2015, forçant des Yéménites et des ressortissants de pays tiers qui vivaient au Yémen à fuir dans des pays voisins, principalement Djibouti et la Somalie, ainsi que l'Éthiopie et le Soudan. Cela a renforcé la pression sur ces pays, qui abritent déjà d'importantes populations de réfugiés et de déplacés internes.

En 2016, le HCR et ses partenaires reconduiront leur aide aux gouvernements de la sous-région pour maintenir l'espace de protection et gérer les régimes d'asile et les cadres institutionnels. Le Haut Commissariat s'emploiera à stabiliser la phase d'urgence de sa réponse à l'afflux de réfugiés sud-soudanais tout au long de 2014 et 2015, tout en réalisant des activités de réponse d'urgence pour les nouvelles arrivées éventuelles.

Pour les situations de réfugiés prolongées dans la sous-région, le HCR préconisera d'accroître l'autosuffisance des réfugiés, dans l'attente de solutions durables. S'agissant des réfugiés somaliens au Kenya, il soutiendra les activités pour instaurer des conditions propices au rapatriement durable en Somalie et répondre aux besoins des communautés hôtes au Kenya.

Chaque fois que possible, notamment en Éthiopie, en Ouganda et au Tchad, le HCR fera valoir des stratégies de protection et d'assistance des réfugiés hors des camps.

B. Réponse et mise en œuvre

En Érythrée, le HCR continuera de mettre en œuvre des activités de protection fondamentales et prodiguera une assistance vitale. En outre :

1. il encouragera les programmes orientés vers les solutions pour le rapatriement, la réinstallation et l'intégration socio-économique dans les communautés locales, par le biais de projets d'autosuffisance/d'activités rémunératrices qui bénéficieront aux réfugiés comme aux communautés hôtes, et par l'inclusion progressive des réfugiés dans les programmes et services nationaux de développement tels que les soins de santé, l'éducation et l'approvisionnement en eau ;
2. il étendra l'assistance aux communautés hôtes pour promouvoir la coexistence pacifique et préserver l'espace d'asile ; et

3. il renforcera son engagement auprès du Gouvernement et les partenariats avec d'autres institutions des Nations Unies et acteurs du développement.
-